

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE
ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES
5 AVRIL 2023

Procès-verbal de l'Assemblée annuelle des membres du Conseil économique de Beauce, tenue le mercredi 5 avril 2023, à 16 h 30, dans l'édifice municipal de la Municipalité de Saint-Simon-les-Mines.

MEMBRES PRÉSENTS (AVEC DROIT DE VOTE) :

André Lapointe	Municipalité de Saint-Simon-les-Mines
Brigitte Busque	RBC Banque Royale
Catheryne Fecteau	Mallette s.e.n.c.r.l.
Chantal Quirion	Fondation du cœur Beauce-Etchemin
Christine Busque	Lemieux Nolet
Luc Paquet	Gestion Thap inc.
Manon Bougie	Ville de Saint-Georges
Marie-Josée Fecteau	Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin
Maryse Rodrigue	Services Québec
Nicolas Jean	Mirage
Pascal Leclerc	UPA Beauce-Sartigan
Peggy Duquet	Métal Duquet (1994) inc.
Pierre Poulin	CDID inc.
Pierre-Luc Carrier	Design Franc Art inc.
Pierre-Luc Thomassin	Sinto inc.

AUTRES PERSONNES ET MEMBRES PRÉSENTS (SANS DROIT DE VOTE) :

Annick Fontaine	CEB
Audrey Boivin	CEB
Bastien Lapierre	CEB
Clément Côté	L'art de Clément Côté
Erica Couture	CAE Beauce-Chaudière
Francis Pépin	Conception Pépin
François Bégin	Municipalité de Saint-Simon-les-Mines
François Nadeau	CEB
Hélène Latulippe	CEB
Jean-Yves Busque	Municipalité de Saint-Simon-les-Mines
Jonathan Maheux	Blanchette Vachon
Josianne Mathieu	Banque de développement du Canada
Lynda Aubé	CEB
Marie-Claude Martineau	CEB
Marie-Claude Therrien	CEB
Éric Paquet	MRC de Beauce-Sartigan
Marie-Eve Pelchat	Investissement Québec
Marie-Ève Rodrigue	Lemieux Nolet
Rémi Bolduc	Cégep Beauce-Appalaches

IL Y A QUORUM

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

Le président du CEB, Luc Paquet, souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie de s'être joints à cette assemblée annuelle. Constatant qu'il y a quorum, il déclare l'assemblée ouverte à 16 h 34. L'assemblée a été convoquée dans les délais prescrits par les règlements.

AA 23-04-001

1.1 NOMINATION DES PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES D'ASSEMBLÉE ET D'ÉLECTION

Luc Paquet mentionne que dans le cadre du déroulement de cette assemblée annuelle, un président et un secrétaire d'assemblée sont requis pour le CEB ainsi que la Société de développement de Beauce. Il suggère M. Pierre-Luc Thomassin comme président d'assemblée et Mme Hélène Latulippe comme secrétaire, et ce, pour les deux assemblées. Pour le volet des élections qui auront lieu plus tard, il propose Mme Hélène Latulippe comme présidente d'élection et Mme Marie-Claude Martineau comme secrétaire d'élection.

SUR UNE PROPOSITION DE M. PASCAL LECLERC D'UNANIMITÉ APPUYÉE PAR M. PIERRE-LUC CARRIER, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer Pierre-Luc Thomassin et Hélène Latulippe respectivement président et secrétaire de l'assemblée (Marie-Claude Martineau agira à titre de secrétaire adjointe) et de nommer Hélène Latulippe et Marie-Claude Martineau respectivement présidente et secrétaire d'élection pour le volet des élections.

Luc cède ensuite la parole à Pierre-Luc Thomassin qui se présente rapidement et rappelle à tous que seuls les membres en règle du CEB ont le droit de proposer, seconder et voter lors de l'assemblée.

AA 23-04-002

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Pierre-Luc Thomassin procède à la lecture de l'ordre du jour.

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE POULIN D'UNANIMITÉ APPUYÉE PAR M. PASCAL LECLERC, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue :
 - 1.1 Nomination des présidents et secrétaires d'assemblée et d'élection.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée annuelle du 6 avril 2022;
4. Rapport du président du conseil d'administration;
5. Rapport de la directrice générale et présentation du Rapport annuel 2022;
6. Présentation des extraits des États financiers 2022 de l'auditeur indépendant;
7. Assemblée annuelle de la Société de développement de Beauce (SDB);
8. Mandat des experts-comptables;
9. Période de questions;
10. Ratification des faits et gestes des administrateurs;
11. Élection des administrateurs et des officiers :
 - 11.1 Élection des administrateurs pour les postes à pourvoir;
 - 11.2 Élection des officiers et autres membres du comité exécutif.
12. Levée de l'assemblée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 6 AVRIL 2022

Les membres ont tous été avisés lors de l'avis de convocation que le procès-verbal était disponible sur notre site Web. Pierre-Luc suggère la dispense de la lecture et rappelle que le proposeur et secondeur devaient être présents l'an passé.

SUR UNE PROPOSITION DE MME MANON BOUGIE DÛMENT APPUYÉE PAR M. PIERRE POULIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée annuelle du CEB du 6 avril 2022.

4. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Luc Paquet salue les gens présents. Il tient à remercier les membres pour leur soutien ainsi que les partenaires corporatifs (Sun Life et TELUS) et les partenaires de nos déjeuners (Robic, Bernier Beaudry et la Banque Scotia) pour leur support. Il remercie également les bénévoles des comités qui ont siégé pendant l'année, de même que la MRC et les maires de Beauce-Sartigan pour leur appui et leur confiance. Cette assemblée annuelle clôt une année qui a débuté dans un contexte pandémique, mais qui a évolué au 2^e et 3^e trimestre vers une reprise économique rapide et qui s'est terminée sous la crainte d'une récession avec la hausse des taux directeurs. Malgré ce climat en dent de scie, l'équipe du CEB a, encore une fois, réitéré sa valeur ajoutée sur le terrain à titre d'accompagnateur clé des entreprises de la région. Le président résume les éléments et activités qui ont eu lieu durant son 3^e mandat à la présidence du CEB :

- Retour des activités en présentiel avec des déjeuners thématiques pertinents qui ont permis à beaucoup de gens d'en apprendre davantage sur différents sujets ainsi que de 3 événements majeurs : le Souper d'affaires de prestige avec M. Louis Veilleux du Groupe Mundial, le Souper des jeunes gens d'affaires avec Mme Amélie St-Hilaire du Groupe Gérard et notre tournoi de golf l'Annuel en affaires qui était sous la présidence d'honneur de Carl Fortin de GolfIn.
- Annonce des 3 premiers récipiendaires d'une bourse de 25 000 \$ du Fonds Nouveaux Attraits Touristiques (FNAT) pour le démarrage de 3 projets touristiques structurants dans notre MRC. Attirer et retenir les gens dans la région est une priorité de la vision de développement socioéconomique du CEB. Le président remercie et félicite l'équipe du CEB, et plus particulièrement François Nadeau pour son apport à ce programme.
- Gestion et clôture du programme d'Aide d'urgence aux PME (PAUPME) : Le CEB a continué à se démarquer par son efficacité à répondre aux nombreuses demandes d'aide des entreprises. Au début de ce programme, le CEB s'est vu confier une enveloppe d'environ 839 k\$ pour supporter les entreprises du territoire. À la fin du programme, en août dernier, l'enveloppe a atteint 5,7 M\$. Il remercie les membres du comité d'investissement commun (CIC), Denis Leclerc, Manon Veilleux et Pierre-Luc Thomassin, pour leurs efforts à soutenir ce processus.
- Gestion de l'offensive #PASdePAUSE pour Chaudière-Appalaches. Dans la suite de la publication de l'étude sur les impacts de la pénurie de main-d'œuvre manufacturière en Chaudière-Appalaches, le CEB a coordonné plusieurs rencontres avec les instances gouvernementales afin de les sensibiliser aux défis et pertes qu'entraîne la pénurie de main-d'œuvre dans nos entreprises.
- Lancement de la 2^e édition du Mois de la mécatronique qui s'est déroulée du 14 mars au 14 avril 2022. Des efforts considérables ont été investis dans ce dossier pour positionner la région comme un leader de la mécatronique, les efforts se poursuivent puisque la 3^e édition du Mois de la mécatronique aura lieu du 1^{er} au

26 mai prochain. Luc Paquet invite les membres à s'inscrire à la conférence de Beauce Numérique du 2 mai prochain qui accueillera la directrice du département de mécatronique chez BRP, l'activité aura lieu au CIMIC sous forme de 5@7.

En terminant, le président remercie M. Nicolas Jean pour son implication au sein du CA puisqu'il termine son mandat. Il remercie également l'équipe de la permanence du CEB pour leur rigueur, leur dévouement, leur engagement, la passion et la fierté qu'ils ont à supporter les entreprises d'ici et soutenir le développement économique. Les administrateurs sont fiers d'eux et sont très reconnaissants du travail effectué. Il cède ensuite la parole à Hélène Latulippe pour le rapport de la directrice générale.

5. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2022

Hélène Latulippe mentionne tout d'abord que l'année 2022 fût bien remplie pour le CEB et ce rapport annuel témoigne de l'excellente performance des professionnels de l'organisation, elle les remercie sincèrement, les félicite pour leur engagement et leur professionnalisme puis les présente rapidement aux membres. Elle remercie également tous les dévoués administrateurs du conseil d'administration.

Elle explique ensuite qu'au cours de 2022, les commissaires industriels et les agentes de développement ont été impliqués dans 281 dossiers d'entreprises, totalisant plus de 167 M\$ en investissements dans la MRC. En plus de l'accompagnement, les conseillers ont maintenu une présence sur le terrain, par la réalisation de 130 visites en entreprises ou de rencontres virtuelles pour un bilan de santé. Encore cette année, l'économie aura été marquée par 2 grandes contradictions, soit un nombre important de dossiers de croissance d'entreprises ainsi qu'un grand nombre de dossiers de financement, notamment pour de l'aide d'urgence. Du côté des dossiers de croissance :

- 60 promoteurs ont été accompagnés pour des dossiers de démarrage (le double de l'an dernier);
- 29 promoteurs ont été soutenus dans leur projet d'acquisition/relève (une hausse également comparativement à l'an dernier);
- 24 entrepreneurs supportées dans des projets d'expansion, notamment pour l'application à des programmes de subvention;
- 14 dossiers techniques de relocalisation, de maillage, de référencement, de mentorat ou de consolidation;
- 33 entrepreneurs accompagnés dans leur projet de modernisation technologique;
- 7 entreprises ont été conseillées en matière de main-d'œuvre;
- 32 dossiers travaillés avec des promoteurs touristiques et culturels;
- 12 dossiers sur les thèmes de l'environnement et de l'économie circulaire.

Du côté du service de mentorat d'affaires, ce sont 10 nouveaux jumelages mentors-mentorés qui ont été réalisés en 2022 pour un total de 25 dyades actives. Rappelons que le CEB coordonne une cellule de 12 mentors bénévoles qui partagent leur expérience et leur savoir-être avec des entrepreneurs d'ici. Pour les dossiers de financement, ce sont 60 projets qui ont bénéficié des programmes et fonds du CEB pour une valeur de 1,4 M\$ en financements autorisés par le CEB et générant des investissements de plus de 2,7 M\$. À noter que 46 des 60 dossiers de financement ont été réalisés en vertu du programme PAUPME qui avait pour but de soutenir les entreprises éprouvant des difficultés financières en raison de la COVID. Jusqu'à

aujourd'hui, le CEB a réalisé plus de 230 interventions financières pour un total de 4 981 k\$ en prêts octroyés à 128 entreprises de Beauce-Sartigan. Près de la totalité de ces financements furent convertis en pardons de prêt pour un montant totalisant 3 235 k\$. De plus, le CEB a investi 35 000 \$ dans des projets de développement collectif tels que le Plan culturel de Beauce-Sartigan et pour la réalisation d'infrastructures ludiques sur la Route de la Beauce, un projet qui sera lancé à l'automne prochain.

Ensuite, Hélène poursuit avec les interventions effectuées au courant de la dernière année qui sont en lien avec les 4 priorités d'intervention du CEB. Suite au dévoilement hautement médiatisé en novembre 2021 de l'étude « Les impacts économiques de la pénurie de main-d'œuvre en Chaudière-Appalaches », le CEB a coordonné pour la région plusieurs représentations politiques (provincial et fédéral), afin que nos gouvernements mettent en place un plan d'urgence pour le secteur manufacturier. Ces représentations ont permis quelques victoires des assouplissements au Programme des travailleurs étrangers temporaires, notamment par la hausse des seuils d'immigration des postes à bas salaire et l'ajout de métiers au traitement simplifié, mais également la modification des cotisations RRQ pour les 65 ans et plus leur permettant de demeurer sur le marché du travail sans être fiscalement pénalisés. De plus, le CEB a collaboré avec les 2 autres corporations de développement économique de la Beauce à la réalisation d'un recensement des travailleurs étrangers temporaires à venir au cours des 3 prochaines années sur le territoire. L'objectif de la démarche était d'avoir un meilleur aperçu de la situation de l'immigration en Beauce afin de mieux préparer la région à accueillir les travailleurs étrangers et répondre à leurs besoins. Toujours au niveau de la main-d'œuvre, le CEB a été impliqué dans le lancement de la nouvelle identité territoriale « Vraiment Beauce! » pour laquelle une vaste campagne promotionnelle a débuté en septembre 2022. Un nouveau site Internet a été lancé et des placements publicitaires sont en cours depuis l'automne à la radio, dans les journaux, dans les cinémas, dans les médias numériques, etc. Plusieurs outils sont disponibles via le Coffre à outils du site Internet pour les entreprises et organismes beaucerons. Enfin, Le CEB a participé à la mission « Le Mois du Québec », en France, en compagnie du Cégep Beauce-Appalaches et du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin afin de représenter la Ville de Saint-Georges, ses services, la qualité de vie et les emplois disponibles en Beauce.

Dans l'axe d'intervention d'éveil des PME aux technologies de demain : le CEB a coordonné, pour une 6^e année, l'initiative Beauce Numérique qui vise à développer une communauté numérique en Beauce par l'organisation d'activités de maillage et d'apprentissage. Puis, en collaboration avec Chaudière-Appalaches Économique qui agit comme facilitateur pour la collaboration entre les acteurs socioéconomiques de la région, 12 petites entreprises de Beauce-Sartigan ont pu bénéficier d'une aide financière s'élevant à 60 % des coûts de leurs projets grâce au programme bon d'innovation totalisant 88 k\$ en subventions. Le CEB a également poursuivi ses collaborations avec les acteurs économiques et de l'éducation pour la 2^e édition du Mois de la mécatronique en mars 2022. L'événement présentait 15 activités à son calendrier dans le but de mobiliser les entreprises à l'importance de la mécatronique dans leur virage 4.0. Au total, 225 personnes ont participé aux activités. Dans le cadre de cet événement, le CEB a organisé 4 visites d'usines, notamment chez EBI Electric, TacTic, Métal Duquet et Groupe BID.

Dans la réalisation de notre mandat d'animation économique, le retour à la normale a permis d'organiser 15 activités en cours d'année réunissant plus de 1 800

participants. Parmi celles-ci, notons les 5 déjeuners-conférences au Georgesville, un dîner-conférence avec le ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, ainsi que nos 3 événements d'envergure, soit le Souper d'affaires de prestige en compagnie de M. Louis Veilleux de Groupe Mondial, le Souper des jeunes gens d'affaires avec Mme Amélie St-Hilaire des restaurants Chez Gérard, Café Shop et de l'entreprise Héritage transformation alimentaire et le tournoi de golf sous la présidence de M. Carl Fortin de Golf In.

Le CEB diversifie depuis 2 ans son rayon d'action vers les secteurs touristique et culturel afin de stimuler la naissance d'attraits et d'infrastructures touristiques dans la MRC, le tout dans un objectif de bonification des milieux de vie. Le CEB a frappé un grand coup cette année avec la mise en œuvre des 2 premiers appels à concours du Fonds Nouveaux Attraits Touristiques et du dévoilement des 3 premiers gagnants : Les Ôtres, hébergement et cie pour l'ajout d'un hébergement de type appartement de ville annexé à un café boutique nommé « Ôtres choses », puis Chronocité pour son projet « La Beauce à vélo » qui offrira un service locatif de 20 vélos à assistance électrique et enfin Vélo de montagne MSG pour son projet de développement de 30 km de pistes de vélo de montagne au Mont St-Georges. Rappelons que le Fonds Nouveaux Attraits Touristiques est constitué d'une enveloppe de 200 k\$ et nous permettra d'organiser 6 autres concours semblables au cours des 3 prochaines années. D'ailleurs, le 3^e appel reçoit toujours des projets jusqu'au 30 avril prochain.

L'apport du CEB au développement régional s'est également traduit en 2022 par la collaboration à différentes initiatives telles que le lancement d'un Microcrédit agricole en collaboration avec la MRC de Beauce-Sartigan, l'UPA de Beauce-Sartigan et Desjardins. Ce nouveau Fonds soutiendra les petites entreprises en démarrage, en croissance ou diversification grâce au support financier et technique.

En termes de représentation de la région, le CEB a participé, les 12 et 13 septembre derniers, à la Tournée de l'innovateur en chef du Québec, M. Luc Sirois, qui était de passage en Chaudière-Appalaches afin d'écouter les entrepreneurs et comprendre les enjeux et les freins auxquels ils font face dans la mise en place de leurs projets d'innovation. Aussi, le CEB a accueilli le 4 juillet 2022, MM. Karl Blackburn et Denis Hamel du Conseil du patronat du Québec (CPQ) dans le cadre de leur Tournée du Québec. Les discussions ont porté sur les défis de main-d'œuvre, les outils de recrutement international, le virage 4.0 des PME et le manque de logements dans la région.

En terminant, Hélène réitère ses remerciements à son équipe pour l'intense travail accompli durant l'année et du fait qu'ils se sont à nouveau dépassés pour répondre aux clients, développer de nouveaux projets en plus de gérer la surcharge de travail provoqué par le manque de personnel ainsi que la paperasse administrative reliée aux pardons de prêt de l'aide d'urgence. Elle remercie également les 16 administrateurs bénévoles du CEB qui se préoccupent de la bonne gestion de l'organisation, elle apprécie énormément leur support. Elle souligne aussi les 3 dernières années de Pierre-Luc Thomassin à la vice-présidence du CEB et le remercie pour ses recommandations qui sont toujours réfléchies et pertinentes et finalement, elle remercie le président du CEB, Luc Paquet, pour son constant dévouement et sa grande disponibilité envers le CEB.

6. PRÉSENTATION DES EXTRAITS DES ÉTATS FINANCIERS 2022 DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Pierre-Luc Thomassin invite Mmes Christine Busque et Marie-Ève Rodrigue de la firme Lemieux Nolet à procéder à la présentation des extraits des États financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2022. Le conseil d'administration du CEB a approuvé les états financiers lors de la séance du 29 mars dernier. Les auditrices répondent aux questions des membres.

7. ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE BEAUCE (SDB)

Pierre-Luc Thomassin indique que nous sommes rendus au point portant sur la Société de développement de Beauce (SDB) et que nous devons procéder à l'ajournement temporaire de l'assemblée annuelle du CEB et ouvrir l'assemblée annuelle de la SDB.

AA 23-04-004

7.1 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE DU CEB

À 17 H 04, SUR UNE PROPOSITION DE MME PEGGY DUQUET D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. PASCAL LECLERC, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'ajourner temporairement l'assemblée annuelle du CEB.

AA 23-04-005

7.2 REPRISE DE L'ASSEMBLÉE DU CEB

À 17 H 15, SUR UNE PROPOSITION DE MME MANON BOUGIE D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. NICOLAS JEAN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de reprendre l'assemblée annuelle du CEB.

8. MANDAT DES EXPERTS-COMPTABLES

Pierre-Luc Thomassin rappelle que lors de l'assemblée annuelle l'an passé, les membres ont confié le mandat d'audit à la firme Lemieux Nolet pour 2022 jusqu'au terme de l'exercice financier 2025. Il n'y a donc pas lieu de nommer une firme cette année.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Pierre-Luc Thomassin invite les membres à poser leurs questions. Aucune question n'est posée.

AA 23-04-006

10. RATIFICATION DES FAITS ET GESTES DES ADMINISTRATEURS

Le président du CEB désire que soient ratifiés les faits et gestes posés par les administrateurs au nom du Conseil économique de Beauce ainsi que pour les administrateurs de la Société de développement de Beauce au cours de l'année financière 2022.

SUR UNE PROPOSITION DE MME CATHERYNE FECTEAU D'UNEMENT APPUYÉE PAR MME CHANTAL QUIRION, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de ratifier les faits et gestes des administrateurs du Conseil économique de Beauce et de la Société de développement de Beauce pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

11. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS ET DES OFFICIERS

AA 23-04-007

11.1 ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS POUR LES POSTES À POURVOIR

Hélène rappelle aux membres le mode de désignation et d'élection des administrateurs tel qu'apparaissant à l'article 8.2 des Règlements généraux de la société. Le CA est composé de 13 sièges d'administrateurs, dont 5 sont attirés à des partenaires du CEB qui sont responsables de nous désigner le représentant de leur choix. Il s'agit de la MRC de Beauce-Sartigan, l'UPA de Beauce-Sartigan et le Comité Interordre en éducation - regroupant la Commission scolaire, le Cégep et le Centre universitaire.

Pour 2023 :

- La MRC de Beauce-Sartigan désigne : M. Yvan Paré, maire de la Municipalité de Saint-Martin, M. André Lapointe, maire de la Municipalité de Saint-Simon-les-Mines et Mme Manon Bougie, conseillère municipale et mairesse suppléante à la Ville de Saint-Georges.
- L'UPA de Beauce-Sartigan désigne M. Pascal Leclerc, président.
- Le Comité Interordre avait désigné l'an dernier Mme Marie-Josée Fecteau, directrice du Service de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et aux entreprises au Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin, pour un mandat de 2 ans.

Conformément aux règlements, les résolutions officielles de chacun des organismes ont été reçues avant la tenue de l'assemblée annuelle.

Pour les administrateurs élus pour un secteur d'activité, les règlements indiquent que « tout membre en règle se qualifiant pour un secteur, accepté par le conseil d'administration avant la tenue de l'assemblée annuelle selon la procédure de mise en candidature élaborée par le conseil d'administration, est éligible ». Pour l'année 2023-2024, voici les mises en candidature reçues au CEB, qui sont remplies et dûment contresignées :

Secteurs		Candidats	Proposé par	Secondé par
Affaires	3 ^e mandat	Luc Paquet Gestion Thap	Peggy Duquet <i>Métal Duquet</i>	Pierre Poulin <i>CDID inc.</i>
Affaires	2 ^e mandat	Pierre-Luc Carrier Design Franc Art	Pierre Poulin <i>CDID inc.</i>	Manon Bougie <i>Ville de Saint-Georges</i>
Activités professionnelles et institutions financières	1 ^{er} mandat	Jonathan Maheux Blanchette Vachon	Ryan Beaudoin <i>Usinage Xpress de Beauce</i>	Yannick Richard <i>Cain Lamarre</i>
Technologies de l'information	1 ^{er} mandat	Pierre Poulin CDID inc.	Pierre-Luc Carrier <i>Design Franc Art</i>	Manon Bougie <i>Ville de Saint-Georges</i>

En conclusion, le nombre de mises en candidature correspond au nombre de sièges qui étaient vacants. Tous ces administrateurs n'ont pas d'opposition et sont par conséquent élus à leur poste pour un terme de 2 ans. Il n'y a donc pas lieu de procéder à une élection, nous pouvons donc fermer la période d'élection.

SUR UNE PROPOSITION DE MME PEGGY DUQUET DÛMENT APPUYÉE PAR M. NICOLAS JEAN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'accepter toutes ces nominations provenant des différents secteurs d'activité concernés.

11.2 ÉLECTION DES OFFICIERS ET AUTRES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

AA 23-04-008

11.2.1 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE DU CEB

Pierre-Luc mentionne que nous allons procéder à un petit ajournement de l'assemblée afin que les administrateurs puissent procéder à l'élection des officiers et membres du comité exécutif. Il invite les administrateurs présents avec droit de vote à se retirer quelques minutes et invite les autres membres à demeurer sur place durant ce temps.

À 17 H 18, SUR UNE PROPOSITION DE MME MARIE-JOSÉE FECTEAU DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ LAPOINTE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'ajourner temporairement l'assemblée annuelle du CEB.

AA 23-04-009

11.2.2 RÉOUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE DU CEB

À 17 h 20, SUR UNE PROPOSITION DE MME CHRISTINE BUSQUE DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ LAPOINTE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de reprendre l'assemblée annuelle du CEB.

Suite à la réunion des membres du conseil d'administration, Pierre-Luc Thomassin présente les membres du comité exécutif incluant les officiers :

Secteurs	Exécutif 2023-2024	Officiers
Affaires (3 représentants)	<i>Pierre-Luc Carrier (Design Franc Art)</i>	Secrétaire-trésorier
	<i>Luc Paquet (Gestion Thap inc.)</i>	Président
	<i>Peggy Duquet (Métal Duquet)</i>	Vice-présidente
Municipalités (2 représentants)	<i>André Lapointe (Mun. Saint-Simon)</i>	
	<i>Manon Bougie (Ville Saint-Georges)</i>	
Institutionnel (1 représentant)	<i>Brigitte Busque (RBC)</i>	
Autres (1 représentant)	<i>Pierre Poulin (CDID inc.)</i>	
(Non-votant)	<i>Hélène Latulippe (CEB)</i>	

AA 23-04-010

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Luc Paquet, président du CEB, remercie le conseil d'administration pour leur confiance et mentionne qu'il accepte pour une 4^e année la présidence du CEB avec beaucoup d'humilité. Il salue l'équipe de la permanence pour leur travail et leur dévouement à la cause des entrepreneurs d'ici et ajoute qu'il a été à même de voir les efforts et de sentir la qualité du service et du support qu'ils ont rendus aux membres et aux clients. Il y a de quoi être fier d'avoir une organisation présente pour nous et aussi proactive. L'équipe en place a effectué un travail minutieux de révision des politiques d'investissement au cours des derniers mois. Le président présente les nouvelles orientations qui découlent de ce travail et qui guideront certaines des actions du CEB au cours de la prochaine année : Le thème de la relève d'entreprise prendra donc une place prépondérante en 2023 au CEB. Dès demain, un nouveau fonds pour la relève sera disponible, les repreneurs pourront donc avoir accès à un prêt personnel pouvant aller jusqu'à 100 k\$ pour des projets de relève manufacturière et jusqu'à 50 k\$ pour des relèves commerciales ou de

services, le tout à des taux d'intérêt concurrentiels. L'objectif étant d'éliminer les freins à l'acquisition d'entreprise dus à une mise de fonds insuffisante. Cette nouvelle offre de financement complémentaire aux partenaires existants comblera assurément un besoin dans le marché. La relève sera également le thème du prochain tournoi de golf « L'Annuel en affaires » le 7 juillet prochain, avec la participation d'une entreprise qui vient de vivre le processus de relève, soit Constructions Binet. Les présidents d'honneur seront donc M. Martin Binet et ses nouveaux actionnaires, MM. Louis-David Poirier et Éric Binet ainsi que Mme Nadia Binet. Le président invite les membres à participer en grand nombre au Souper d'affaires de prestige du 20 avril prochain ainsi qu'aux activités du Mois de la mécatronique qui auront lieu en mai.

Luc Paquet remercie les membres pour leur participation et procède à la levée de l'assemblée.

À 17 H 25, SUR UNE PROPOSITION DE MME PEGGY DUQUET DÛMENT APPUYÉE PAR M. PIERRE-LUC CARRIER, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever l'assemblée.

Pierre-Luc Thomassin
Président d'assemblée

Hélène Latulippe
Secrétaire d'assemblée

Rédigé par Marie-Claude Martineau.